Corrigé – Brevet 2024 – histoire-géographie-EMC – Métropole

Analyser et comprendre des documents en histoire, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques, Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire *(20 pts)*

1. Le document 1 est un **témoignage** : c'est un extrait d'un livre de souvenirs, *Retour à Birkenau*, publié en 2020 aux éditions Grasset. Son auteure est **Ginette Kolinka**, née en 1925 dans une famille juive. Arrêtée en France par la Gestapo le 13 mars 1944 avec son père, son petit frère de 12 ans et son neveu, elle a été déportée à Auschwitz-Birkenau ; elle est « la seule de sa famille à revenir vivante de déportation ». C'est donc le témoignage d'une rescapée, qui raconte ce qu'elle a vécu elle-même, plus de soixante-quinze ans après les faits.

2. Les déportées subissent plusieurs formes de violence :

- **une violence physique, les coups** : « Si l'une d'entre nous défaille ou sort du rang, du rythme, elle est frappée » ;
- **l'épuisement et le froid**, imposés lors de l'appel du soir : « Des heures au garde-à-vous, gelées, tremblantes, épuisées » ;
- **la faim** : le repas du soir se limite à « une tranche de pain de quelques centimètres d'épaisseur par personne » avec « une petite plaque de margarine », ce qui représente à peine « le minimum vital ».

On peut aussi relever une violence psychologique, l'humiliation : les déportées défilent « la tête tournée vers eux mais les yeux baissés » et sont forcées à marcher au rythme de « la musique militaire ».

3. La surveillance des déportées est d'abord assurée par les nazis eux-mêmes : les femmes défilent devant « une rangée d'officiers », c'est-à-dire les SS qui dirigent le camp. Mais une partie de la surveillance est confiée à des **kapos** (« la kapo »), c'est-à-dire, selon la note, une « personne déportée choisie pour faire régner l'ordre dans le camp ». Les nazis font ainsi surveiller les déportées par d'autres détenues.

> ⚠ **Piège.** La kapo n'est pas une gardienne SS : c'est une **déportée**, choisie par les nazis. Lis toujours les notes de bas de document, elles donnent souvent la réponse.

4. La photographie, prise par des SS en mai-juin 1944 à l'arrivée des Juifs de Hongrie, montre les étapes de la sélection. Les déportés arrivent en train, dans des wagons de marchandises (on en voit un à gauche), directement à l'intérieur du camp : les voies ferrées mènent jusqu'au bâtiment d'entrée de Birkenau, avec sa tour, visible à l'arrière-plan. Une foule immense (hommes, femmes, enfants, personnes âgées) descend sur le quai, avec quelques bagages. Elle est rangée en longues colonnes : les femmes et les enfants, au premier plan à gauche, sont séparés des hommes, placés plus loin. Au premier plan, des SS en uniforme encadrent la foule et contrôlent la sélection. Les déportés défilent ensuite devant des médecins SS qui décident en quelques secondes de leur sort : les personnes jugées aptes au travail entrent dans le camp, tandis que les autres (enfants, personnes âgées, malades, mères avec de jeunes enfants), la grande majorité, sont envoyées directement dans les chambres à gaz.

> 💡 **Astuce.** Pour décrire une photographie, procède par plans (premier plan, arrière-plan) et nomme ce que tu vois vraiment : wagon, quai, colonnes, uniformes, bâtiment d'entrée. Ajoute ensuite tes connaissances pour expliquer ce qui arrive après la photo.

5. Un génocide est la destruction volontaire et organisée d'un groupe humain en raison de ce qu'il est (son origine, sa religion, son appartenance supposée à une « race »). L'exemple d'Auschwitz-Birkenau montre que

les Juifs d'Europe en sont victimes.

D'abord, les Juifs sont persécutés **parce qu'ils sont juifs**, quel que soit leur âge : Ginette Kolinka, « née en 1925 dans une famille juive », est arrêtée avec son père, son neveu et « son petit frère de 12 ans ». Les nazis cherchent donc à faire disparaître des familles entières, enfants compris. Ensuite, cette destruction touche **toute l'Europe** : Ginette Kolinka est déportée depuis la France (près de 76 000 Juifs ont été déportés de France), et la photographie montre l'arrivée des Juifs de Hongrie en 1944 (plus de 400 000 personnes déportées en quelques semaines). Des trains venus de tout le continent convergent vers Auschwitz-Birkenau.

Enfin, Auschwitz-Birkenau est à la fois un camp de concentration et un **centre de mise à mort**. Dès leur arrivée, la plupart des déportés sont sélectionnés pour être tués immédiatement dans les chambres à gaz (document 2). Ceux qui entrent dans le camp meurent en grand nombre à cause des coups, du froid, de l'épuisement et de la faim (document 1) : Ginette Kolinka est la seule de sa famille à revenir. Cette extermination systématique, organisée par l'État nazi dans le cadre de la « solution finale » (conférence de Wannsee, janvier 1942), a fait environ un million de victimes juives à Auschwitz et près de six millions de morts juifs en Europe : c'est la Shoah.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Une influence économique ; II. Une influence géopolitique, réelle mais limitée ; III. Une influence culturelle.

> Avec 27 États membres et environ 450 millions d'habitants, l'Union européenne est un acteur majeur de la mondialisation, et la France, l'un de ses membres fondateurs, y occupe une place de premier plan. Quelles sont la place et l'influence de la France et de l'Europe dans le monde ?
>
> D'abord, leur puissance est économique. L'Union européenne est l'un des premiers marchés du monde et l'un des plus grands acteurs du commerce international ; sa monnaie, l'euro, est la deuxième monnaie mondiale derrière le dollar. La mégalopole européenne, de Londres à Milan, concentre les grands ports, les sièges d'entreprises et les places financières. La France fait partie des dix premières puissances économiques mondiales grâce à de grandes firmes, comme TotalEnergies ou LVMH, et à des coopérations européennes comme Airbus ou la fusée Ariane.
>
> Ensuite, leur influence est géopolitique. La France est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, avec un droit de veto, et elle possède l'arme nucléaire. Grâce à ses territoires d'outre-mer, présents dans tous les océans, elle dispose de la deuxième zone économique exclusive du monde, et son armée intervient à l'étranger, comme au Sahel de 2013 à 2022. L'Union européenne est le premier donateur d'aide au développement et défend la démocratie et les droits de l'homme. Cependant, elle parle rarement d'une seule voix et sa défense dépend encore largement de l'OTAN.
>
> Enfin, leur influence est culturelle. Le français est parlé par plus de 300 millions de personnes dans le monde, et l'Organisation internationale de la Francophonie réunit des dizaines d'États. La France est la première destination touristique mondiale : son patrimoine, sa gastronomie, sa mode et son cinéma, avec le festival de Cannes, rayonnent partout. Les universités européennes, grâce au programme Erasmus+, attirent aussi de nombreux étudiants étrangers.
>
> Ainsi, la France et l'Europe exercent une influence mondiale dans les domaines économique, géopolitique et culturel, même si elles sont de plus en plus concurrencées par les États-Unis et la Chine.

> 💡 **Astuce.** La consigne annonce elle-même le plan : influence **culturelle**, **géopolitique** et **économique**. Un paragraphe par domaine, avec à chaque fois un exemple pour la France et un pour l'Union européenne, et tu réponds exactement à la question.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères géographiques (sur l'annexe page 7 / 7)

1. a) On écrit, à l'intérieur de leurs frontières, le nom de trois pays membres de l'Union européenne, par exemple : **France**, **Allemagne**, **Espagne** (ou Italie, Pologne, Portugal, Suède, Belgique…).

> ⚠ **Piège.** Le Royaume-Uni (sorti de l'UE en 2020), la Suisse, la Norvège, l'Islande, l'Ukraine ou la Turquie figurent sur la carte mais **ne sont pas membres** de l'Union européenne : ne les choisis pas.

1. b) On nomme trois métropoles européennes à côté du point qui les représente, par exemple : **Paris**, **Berlin**, **Madrid** (ou Londres, Rome, Varsovie, Lisbonne…). Les points noirs de la carte correspondent aux capitales : on écrit le nom horizontalement, à côté du point, sans empiéter sur les frontières.

2. On dessine le losange ◇ de la légende sur l'une de ces villes et on écrit son nom à côté :

- **Bruxelles** (Belgique) : Commission européenne, Conseil de l'Union européenne ;
- ou **Strasbourg** (France, près de la frontière allemande) : Parlement européen ;
- ou **Luxembourg** : Cour de justice de l'Union européenne ;
- ou **Francfort** (Allemagne) : Banque centrale européenne.

Une seule ville suffit ; Bruxelles, capitale déjà marquée d'un point sur la carte, est la plus simple à placer.

3. La mégalopole est un espace étendu : on choisit un **figuré de surface**, par exemple un aplat de couleur (orange ou rouge) ou des hachures, que l'on reproduit dans la case vide de la légende.

4. On trace sur la carte, avec ce même figuré, une zone allongée qui va du **sud-est de l'Angleterre (Londres)** jusqu'au **nord de l'Italie (Milan)**, en passant par le Benelux (Amsterdam, Rotterdam, Bruxelles), la vallée du Rhin en Allemagne (Ruhr, Cologne, Francfort) et la Suisse (Zurich, Bâle). Paris, à l'ouest de cet axe, peut y être rattachée.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Le document 1 présente plusieurs avantages pour un jeune qui s'engage dans le Service Civique :

- il reçoit « **601€ d'indemnisation** » (versée chaque mois), dont une partie prise en charge par l'État et une autre par l'organisme d'accueil ;
- il vit une « **expérience unique** », ouverte « de 16 à 25 ans » (30 ans en situation de handicap) et « sans condition de diplôme », en France ou à l'étranger, pendant 6 à 12 mois, dans l'un des 10 domaines proposés, qui lui permet de « s'ouvrir à de nouveaux horizons ».

2. Bastien a eu deux expériences d'engagement : il a d'abord été **bénévole aux Restos du Cœur** (« j'étais bénévole aux Restos du Cœur »), une association d'aide alimentaire ; il est ensuite devenu **volontaire du Service Civique**, dans une mission de protection de l'environnement dans « les parcs de la commune d'Avignon », où il sensibilise les usagers au respect de la nature, de la propreté et de la sécurité.

3. L'engagement de Bastien peut être associé à la **fraternité**, valeur inscrite dans la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité » (article 2 de la Constitution de 1958). En aidant les plus démunis aux Restos du Cœur puis en agissant pour « l'intérêt général » dans les espaces verts de sa ville, il se met au service des autres et du bien commun, sans rien attendre en retour. La solidarité dont il fait preuve est l'expression concrète de cette fraternité.

4. *Texte rédigé (sans nom ni signature, pour respecter l'anonymat).*

> Le témoignage de Bastien m'a montré qu'un jeune peut être utile aux autres et apprendre beaucoup en s'engageant. Parmi les dix domaines du Service Civique, je choisirais l'**éducation pour tous**.

> L'action que je voudrais mener serait un soutien scolaire gratuit dans les écoles primaires et les collèges de mon quartier. Deux fois par semaine, après les cours, j'aiderais des élèves en difficulté à faire leurs devoirs, à apprendre leurs leçons et à s'organiser. J'animerais aussi un atelier de lecture à la médiathèque pour donner aux enfants le goût des livres, surtout à ceux qui n'ont pas d'aide à la maison.
>
> Cette action est d'abord liée à l'**égalité**, inscrite dans la devise de la République et dans l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »). Tous les élèves n'ont pas les mêmes chances de réussir : certains parents ne peuvent pas payer des cours ou aider leurs enfants. Un soutien gratuit aide à réduire ces inégalités. Elle est aussi liée à la **fraternité**, car il s'agit de donner de son temps aux autres, comme Bastien l'a fait aux Restos du Cœur. Elle respecte la **laïcité**, puisque l'aide serait proposée à tous les élèves, quelles que soient leurs croyances. Enfin, elle renforce la **liberté** : un enfant qui sait bien lire et comprendre peut s'informer, choisir son orientation et devenir un citoyen éclairé.
>
> Ainsi, cette mission me permettrait, comme Bastien, d'être utile à la société tout en gagnant en compétences et en expérience.

> 💡 **Astuce.** Trois éléments sont attendus : un **domaine** nommé parmi les dix de la liste, une **action concrète** (qui, où, quoi, comment) et au moins deux **valeurs de la République** expliquées. Relier ton action au témoignage de Bastien montre que tu as utilisé les documents.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 45 minutes pour l'histoire, 50 minutes pour la géographie (dont 35 pour le développement construit) et 20 minutes pour l'EMC, en gardant 5 minutes pour relire. L'annexe de la page 7 (la carte) doit être détachée et glissée dans ta copie : complète-la au crayon puis repasse proprement, sans y écrire ton nom.

En histoire, la question 5 est celle qui rapporte le plus : commence par définir le mot « génocide », puis appuie-toi sur les deux documents (l'arrestation d'une famille entière parce qu'elle est juive, la sélection à l'arrivée, les conditions de vie mortelles) et ajoute tes connaissances (chambres à gaz, « solution finale », six millions de victimes). Pour la question 2, choisis trois violences **différentes** (coups, froid et épuisement, faim) et recopie les passages entre guillemets.

Sur la carte, les pièges sont les pays non membres de l'UE (Royaume-Uni, Suisse, Norvège) et la mégalopole représentée par un simple point ou un trait : c'est une zone, il faut un figuré de surface. En EMC, ne recopie pas le témoignage de Bastien à la question 4 : invente ta propre action, précise-la et relie-la explicitement à des valeurs nommées.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).